

A/S : Intervention générale.

Monsieur le président,

Ma délégation s'associe à la déclaration qui vient d'être prononcée par l'Union Européenne. Je souhaiterais toutefois prononcer quelques mots complémentaires à titre national.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre élection, à remercier la Norvège pour son hospitalité dans cette ville qui a donné son nom à notre convention, et à remercier le Liban pour l'excellent travail accompli depuis un an.

La convention d'Oslo marque un progrès essentiel du désarmement humanitaire. La France a tenu à être parmi les premiers Etats signataires à la ratifier. Elle ne ménage pas ses efforts pour la mettre en oeuvre dans tous ses aspects. Nous y reviendrons en détails au cours de cette assemblée mais je voudrais tout de même citer 2 chiffres pour rappeler l'ampleur de l'engagement de mon pays :

- 15 millions de sous-munitions, c'est le stock à détruire dans mon pays ;
- 20 millions d'euros, c'est le coût de cette destruction, considérable dans la situation économique et budgétaire errable que traverse mon pays comme la plus grande partie de l'Europe.

Sur le plan politique, nous ne ménages pas non plus nos efforts pour convaincre tous nos partenaires de rejoindre la convention d'Oslo afin de progresser vers l'universalisation.

Plusieurs délégations ont déjà souligné que notre convention avait créé une norme et des références dont tiendront compte progressivement les Etats non encore parties. L'engagement de la France nous semble aussi contribuer à convaincre ces Etats que l'ont peut demeurer un acteur militaire crédible et, pour certains d'entre eux, un allié solide tout en renonçant à ces armes aux conséquences humanitaires inacceptables.

La lutte contre les conséquences de telles armes qu'elles quelles soient, ASM ou MAP, et contre les ravages des restes explosifs de guerre forme un tout. La France est naturellement engagée sur l'ensemble du spectre quels que soient les instruments ou les formes d'action, qu'il s'agisse de mise en oeuvre nationale, d'assistance ou de coopération, et qu'il s'agisse de l'action de l'Etat ou de la société civile française.

Notre soutien à l'école régionale de déminage de Ouidah au Bénin en fournit un bon exemple. Je voudrais aussi signaler que nous avons décidé cette année, en dépit du contexte financier difficile que j'ai rappelé, d'apporter une contribution volontaire au financement de l'unité d'appui à la mise en oeuvre de la convention d'Ottawa.

L'engagement de nos pays en faveur de la convention d'Oslo et des autres instruments de désarmement humanitaire doit aller de pair avec une gestion efficace et rigoureuse des moyens qui y sont alloués.

A cet égard, la France a diffusé une proposition sur la question du financement de l'unité d'appui à la mise en oeuvre auprès des missions de tous les Etats parties à Genève.

Je voudrais à cet égard remercier une nouvelle fois la présidence libanaise sortante dont la dernière proposition nous paraît aller dans le bon sens et constituer une bonne base de discussion.

Je crois aussi que nous devons tenir compte de ce souci d'optimisation, de rationalisation et de synergie entre les différents instruments dans les autres questions qui touchent à l'organisation de nos travaux, par exemple pour déterminer la durée et la date des prochaines réunions formelles et informelles.

Ces questions de bonne gestion ne sont pas accessoires. C'est naturellement notre devoir à l'égard de nos citoyens et de nos parlements. C'est aussi, me semble-t-il, un élément important de crédibilité à l'égard des pays qui n'ont pas encore accédé à la convention et que nous appelons à y adhérer. C'est donc aussi un atout pour l'universalisation et, donc, pour le succès de la convention.